

FOOTBALL CLUB MORANGIS CHILLY

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Renouvellement Nouveau Joueur

CATEGORIES

210 €	220 €	240 €	75 €
U6 / U7 <input type="checkbox"/>	U12 / U13 <input type="checkbox"/>	SENIORS <input type="checkbox"/>	FOOT LOISIRS <input type="checkbox"/>
U8 / U9 <input type="checkbox"/>	U14 / U15 <input type="checkbox"/>	200 €	110 €
U10 / U11 <input type="checkbox"/>	U16 / U17 <input type="checkbox"/>	FOOT FEMININ <input type="checkbox"/>	+45 / VETERANS <input type="checkbox"/>
	U18 / U19 <input type="checkbox"/>	170 €	FRAIS DE MUTATION
	Vétérans -45 <input type="checkbox"/>		En plus du montant de la licence :
			De U18 à SENIORS : 92,00 €
			De U12 à U17 : 35,00 €

INFORMATIONS ADHERENT / RESPONSABLE LEGALE

(A remplir en lettre capitale)

ADHERENT

Nom : Adresse :
Prénom :
Date de naissance : Code postale :
Lieu de naissance : Sexe (M ou F) : Nationalité :

RESPONSABLE LEGAL

Nom : Adresse :
Prénom :
Père ou Mère : Code postale :
Téléphone : Portable :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, M ou Mme autorise mon enfant à pratiquer le Football, ainsi qu'à se déplacer en compétition ou en tournoi. Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le club à prendre le cas échéant, toutes les mesures (hospitalisation comprise) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant susnommé.

Dégage de toutes responsabilités

* le FCMC, en cas de vol ou dégradation d'effets personnels au sein de ses installations sportives, et lors des déplacements à l'extérieur.

* les parents accompagnateurs véhiculés en cas d'accident ou d'incident.

Pendant les intempéries, nous sollicitons votre accord, pour que les jeunes (13, 15, 18 ans) puissent courir en dehors de l'enceinte du stade encadrés par l'entraîneur.

Fait à Morangis le

Signature

INFORMATION : Attention, les déplacements doivent être assurés par les parents, dans le cas contraire le ou les enfants ne participeront pas aux compétitions.

MODE DE PAIEMENT :

Espèces Chèques

* Une fois la licence engagée, aucun remboursement, même au prorata, ne pourra être consenti.